

# Application des droits différenciés à l'Université de Strasbourg 2024/2025

**Communautaire**

(UE – EEE – Andorre – Monaco – Suisse)

**Je suis étudiant international**

Etudiants internationaux en **mobilité entrante encadrée** :

**Programme européen ou international d'accueil** :

exonérations en application des dispositions du programme.

**Convention d'échange avec un établissement d'enseignement supérieur étranger** :

possible exonération totale ou partielle en fonction de la convention.

**Extra-communautaire**

Les étudiants en contrat de professionnalisation ou en formation continue ne sont pas concernés par les droits différenciés.

Je suis concerné par une des situations suivantes :

- Étudiant québécois
- Étudiant inscrit en doctorat, HDR, 3<sup>ème</sup> cycle santé (hors DESC)
- Inscrit dans le supérieur français en 2018/2019
- Résident longue durée en France
- Rattaché à un foyer fiscal en France (depuis au moins deux ans)
- Réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire (et enfants)
- Titulaire d'un titre de séjour « membre de la famille d'un citoyen EU »
- Étudiant inscrit en CPGE
- Bénéficiaire d'une bourse d'ambassade

Je suis concerné par l'une des situations suivantes :

- Étudiant inscrit à l'Unistra en 2023/2024
- Étudiant inscrit dans une **formation de premier cycle** (Licence, Licence pro, BUT, DEUST, DFG, etc.)

*Politique d'établissement*

Je suis concerné par l'une des situations suivantes :

- Bénéficiaire d'une bourse du CROUS
- Bénéficiaire d'une bourse du gouvernement français
- Exonéré totalement des frais d'inscription sur décision de l'établissement
- Étudiant inscrit en contrat d'apprentissage
- Étudiant de nationalité libanaise ou ukrainienne
- Public empêché (incarcération et/ou hospitalisation)

Je ne suis concerné par aucune des situations ci-dessus et :

- Je m'inscris en **formation de deuxième cycle** (Master, Diplôme d'ingénieur, DFA, etc.)  
y compris étudiants éventuellement bénéficiaires d'une bourse de gouvernement étranger

Je m'inscris dans une seule formation

Je paie les droits différenciés

Je m'inscris dans plusieurs formations

Je paie les droits différenciés

Je me réfère au schéma ci-dessous et à la FAQ

Je ne paie pas les droits différenciés mais les droits nationaux simples

Je ne paie pas de droits d'inscription

Formations hors santé  
Inscriptions multiples

Je suis étudiant international  
extracommunautaire

- Je m'inscris en formation de 2<sup>ème</sup> cycle (Master, Diplôme d'ingénieur, DFA, etc.)
- Je peux être ou non bénéficiaire d'une bourse du gouvernement étranger pour cette formation de 2<sup>ème</sup> cycle

Je m'inscris dans une  
seule formation

Je paie les droits  
différenciés de 3879€

Je m'inscris dans  
plusieurs formations

Je m'inscris dans une  
formation de 2<sup>ème</sup>  
cycle et dans une  
formation de 1<sup>er</sup> cycle  
(hors santé)

Je paie les droits  
différenciés de 3879€ pour  
la formation de 2<sup>ème</sup> cycle et  
les droits nationaux simples  
de 116€ pour la formation  
de 1<sup>er</sup> cycle

Je m'inscris dans deux  
formations de 2<sup>ème</sup>  
cycle

Je paie les droits  
différenciés de 3879€  
pour la 1<sup>ère</sup> formation et  
de 2586€ pour la 2<sup>ème</sup>  
formation

Je m'inscris dans une  
formation de 2<sup>ème</sup>  
cycle et dans une  
formation de 3<sup>ème</sup>  
cycle (doctorat, HDR)  
- hors santé

Je paie les droits différenciés de  
2586€ pour la formation de 2<sup>ème</sup>  
cycle et les droits nationaux  
simples de 391€ pour la  
formation de 3<sup>ème</sup> cycle

Les tarifs indiqués sont conditionnés par la double inscription. Lors de l'obtention de votre diplôme de 2<sup>ème</sup> cycle, ou en cas d'abandon avec annulation, votre inscription complémentaire devient votre inscription principale et se voit appliquer le taux plein.

# Les formations de santé

## Je suis étudiant international extracommunautaire

Les tarifs indiqués sont conditionnés par la double inscription. Lors de l'obtention de votre diplôme de 2<sup>ème</sup> cycle, ou en cas d'abandon avec annulation, votre inscription complémentaire devient votre inscription principale et se voit appliquer le taux plein.

- Je m'inscris en formation de 2<sup>ème</sup> cycle (Master, Diplôme d'ingénieur, DFA, etc.)
- Je peux être ou non bénéficiaire d'une bourse du gouvernement étranger pour cette formation de 2<sup>ème</sup> cycle

Je paie les droits différenciés de 3879€

Je m'inscris dans une seule formation

Je m'inscris dans plusieurs formations

Je m'inscris dans une formation de 2<sup>ème</sup> cycle de santé et dans un master

Je m'inscris dans une formation de 2<sup>ème</sup> cycle et dans une formation de 3<sup>ème</sup> cycle de santé

DFA

Certificat de capacité d'orthophonie

DES

DESC

Capacité médecine

Thèse médecine

Thèse dentaire / pharmacie

Je paie les droits différenciés de 3879€ pour la formation de 2<sup>ème</sup> cycle de santé et les droits différenciés de 2586€ pour le master

Je paie les droits différenciés de 2586€ pour la formation de 2<sup>ème</sup> cycle et les droits nationaux simples de 517€ pour la formation de 3<sup>ème</sup> cycle de santé

Je paie les droits différenciés de 2586€ pour la formation de 2<sup>ème</sup> cycle et les droits nationaux simples de 391€ pour la formation de 3<sup>ème</sup> cycle santé

Je paie les droits différenciés de 2586€ pour la formation de 2<sup>ème</sup> cycle et les droits nationaux simples de 250€ pour la formation de 3<sup>ème</sup> cycle santé



Vous devez effectuer votre inscription en DFA avant celle en master